

Saint-Martin, le 21 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'échelon régional de l'INVS a réuni le Comité d'experts des maladies infectieuses et émergentes de Saint Martin, le 18 décembre 2012, afin d'analyser la situation épidémiologique de la dengue. Les dernières données transmises par le réseau sentinelle local à la cellule de veille sanitaire de l'Agence de santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy confirment le passage en phase de vigilance.

L'Agence prévoit de continuer ses actions de pulvérisations dans les zones de quartier les plus touchées.

Compte tenu des conditions climatiques favorables au développement des moustiques, la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin demande à la population de mettre en œuvre les mesures de prévention sans délai, de manière rigoureuse. C'est en effet à ce stade qu'elles sont les plus efficaces pour éviter le passage en épidémie de dengue.

Rappel des mesures de précaution et de prévention à prendre pour prévenir et se protéger des piqûres de moustiques Aedes Aegypti

L'agence de santé rappelle que pour une lutte efficace contre la prolifération du seul moustique, vecteur de la dengue, l'aedes aegypti, des mesures sont à prendre pour vous prémunir à l'intérieur et autour de votre habitat :

- *évités les piqûres de moustiques le matin et le soir, en utilisant des sprays ou des crèmes répulsifs ; demandez conseil à votre pharmacien*
- *préférez les vêtements longs le soir*
- *installez des moustiquaires aux portes et fenêtres, au sein de votre habitat, dormez sous moustiquaire pour éviter les piqûres du matin, en particulier les enfants en bas âge et les personnes âgées*
- *veillez à éliminer les stagnations d'eau dans vos maisons et autour de vos maisons, car les stagnations d'eaux claires sont des lieux de reproduction du moustique: surveiller aussi vos pots à fleur et dessous de pot*
- *protégez la citerne de votre maison de la prolifération de moustiques par une toile moustiquaire*
- *si votre citerne n'est pas traitée, vous pouvez développer un élevage de poissons golomines qui mangent les larves de moustiques Aedes aegypti et en diminue par conséquent la prolifération*

- *nettoyez régulièrement vos gouttières, assurez leur vidange en cas de stagnation de l'eau après des épisodes pluvieux*
- *vérifiez le bon état de votre fosse sceptique*
- *lors du passage des appareils d'épandage insecticides, ouvrez largement vos portes et fenêtres*

Il est rappelé que la dengue est une maladie virale, familièrement considérée comme une grippe tropicale, qui se traduit par une forte fièvre accompagnée de maux de tête, de courbatures, d'une fatigue importante qui peut durer plusieurs semaines.

Il est vivement conseillé :

- 1. D'éviter la prise d'aspirine et autres anti-inflammatoires du fait du risque d'hémorragie et plus généralement d'éviter toute automédication*
- 2. En cas de fièvre, il est conseillé de consulter son médecin traitant qui pourra prescrire une prise de sang. C'est une maladie pour laquelle il n'existe pas de traitement préventif, ni traitement spécifique, ni vaccin à ce jour.*

La Délégation Territoriale de Saint-Martin et Saint-Barthélemy se tient à disposition des entreprises, hôtels, gestionnaires d'immeuble pour les informer des mesures à prendre pour lutter contre le développement de moustiques.

Contact : Service de Lutte antivectorielle 0590 27 96 94 ou 0590 27 16 18